

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 96 (1951)
Heft: 4

Artikel: Cœur à cœur : le peuple suisse et son général
Autor: Vallière, P. de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348427>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cœur à cœur Le peuple suisse et son général¹

La Suisse alémanique n'oubliera jamais de quelle reconnaissance elle est redevable à ses confédérés romands d'avoir fait un tel présent au pays tout entier. Au-dessus des frontières linguistiques, Guisan a parlé la langue que nous comprenons tous : celle du génie du pays.

VON SCHENK, *journ.*

C'est par le cœur que le général Guisan a conquis cette solide popularité qui déchaînait sur son passage les manifestations spontanées des foules, les cris de joie des enfants, la reconnaissance des mères, le salut muet des troupes. Quand il passait devant le front d'une unité, regardant chaque homme dans les yeux, il discernait derrière chaque visage un foyer, un logis de la ville ou des champs, des soucis, des joies, un destin, et les regards, sous le casque, suivaient avec admiration ce chef humain dont la bonté rayonnante s'alliait au sens psychologique le plus aiguisé, à l'énergie calme et ordonnée, au service de la communauté. Volonté dirigée par de fortes convictions.

Cette confiance et ce respect de tout un peuple, exprimés dans les quatre langues nationales, avec une conviction, une chaleur, une unanimité, ont suivi le général dans sa retraite. Benjamin Vallotton a été séduit, enthousiasmé, conquis par cette nature généreuse, cette fermeté de caractère, par tant de franchise et de courtoisie. L'ancien sergent de carabiniers s'est senti, d'emblée, en parfaite communion d'esprit avec celui dont l'Eglise nationale vaudoise l'avait chargé de retracer la belle carrière. Dans ses entretiens avec l'ancien commandant en chef de l'armée suisse, chez lui, au coin du feu, au centre de ses souvenirs, ou à son bureau de la caserne de Lausanne, l'auteur de ce livre si vivant, si riche de substance, a été vivement frappé de la connaissance profonde du cœur humain, du sens de l'autorité, des réflexes instantanés du général : « Les

¹A l'enseigne du Clocher. — Editions de l'Eglise nationale vaudoise, Lausanne, 1950.

mots semblent sortir des yeux, yeux vivants à la fois dominateurs et bons, prêts à s'éclairer d'un sourire. »

Le peuple suisse a eu la chance inestimable, au moment où son existence était en jeu, de pouvoir confier ses destinées à un homme préparé par son expérience et ses aptitudes à sa lourde tâche. Le peuple suisse si divers des cantons dont les siècles ont forgé l'union, s'est senti conduit, commandé, réchauffé, par le grand cœur de celui qui avait accepté la responsabilité de garder intacte l'intégrité territoriale du pays, tandis que les flammes montaient le long de ses frontières.

L'auteur de ce livre réconfortant fait, à grands traits, l'histoire de la famille Guisan. Parmi les ancêtres du général, agriculteurs, médecins, juristes, il est un, Jean-Samuel (1740-1801), que le métier militaire et les aventures lointaines attirent. Sous-lieutenant dans une compagnie hollandaise à Surinam, puis capitaine d'infanterie, ingénieur en chef de la Guyane française, il fait une brillante carrière d'officier ingénieur. « Il travaille de toutes ses forces à la prospérité matérielle de la Guyane, crée des plantations, conseille, dirige. En mission à Paris, il épouse Julie de la Vallière, repart avec elle pour la Guyane où elle mourra. » Décoré par le roi Louis XVI de la croix du mérite militaire, auteur de mémoires scientifiques remarqués, la Révolution française le constraint à rentrer en Suisse. Il y épouse sa cousine Henriette-Elisabeth Guisan. « Le Directoire helvétique distingue le parti qu'il peut tirer de cet homme foncièrement intègre, et le nomme ingénieur en chef des ponts et chaussées, pour les cantons du Léman, de Fribourg et du Valais, puis chef de brigade dans le corps du génie. » Le chevalier Guisan est mort à 61 ans, à Berne. Il devait revivre dans la personne de son arrière-petit-neveu, notre général Henri Guisan. « Ce retour d'un lointain ancêtre dans un de ses descendants, remarque B. Vallotton, appartient aux lois mystérieuses de l'hérédité. »

Avec beaucoup de fraîcheur et d'humour, l'auteur nous raconte l'enfance du futur général à Mézières, sa jeunesse heureuse, son passage au collège classique de Lausanne, puis son gymnase, son baccalauréat ès lettres, ses semestres à l'Université et sa vie d'étudiant et de Zofingien. Mais l'attriance de la vie des champs le dirige d'abord vers les études d'agronomie. Elève de l'école d'agriculture de Lyon, puis en Allemagne, son diplôme en poche, propriétaire d'un domaine, il s'installe à Chesalles-sur-Oron. Les durs travaux de la terre, l'élevage du bétail, les chevaux lui conviennent. Son école de recrues dans l'artillerie lui a révélé un autre aspect de l'amour de la terre, de cette terre qu'il a appris à défendre sous

l'uniforme. La passion de *servir* s'installe dans ses pensées. Dès lors il est soldat, de tout son être. Jeune officier, il fonctionne comme « instructeur extraordinaire », attiré définitivement par l'armée. Capitaine d'état-major, il enseigne dans les écoles centrales, dans les cours d'état-major général, comme major. Constamment en service, il instruit les recrues, les élèves sous-officiers, les aspirants officiers.

A la mobilisation de 1914, il est commandant de bataillon, puis lt.-colonel, chef d'état-major de la 2^e division (colonel divisionnaire Treytorrens de Loys), commandant de régiment, de brigade. Après la première guerre mondiale, il passe divisionnaire, commande la 2^e puis la 1^{re} division, devenu de par la loi, officiellement, officier de carrière, après l'avoir été, en fait, depuis vingt ans. Il est nommé commandant du 1^{er} corps d'armée, dernier échelon avant le généralat.

Il a été envoyé sur le front à Verdun, et dans l'Argonne en 1917, puis en Lorraine, en Alsace, dans les Vosges. Entre les deux guerres mondiales, le Conseil fédéral lui confie des missions aux manœuvres françaises, allemandes, italiennes.

Dans les courts moments de détente que lui laissent ses absorbantes fonctions, il regagne sa propriété de Verte-Rive, entre Pully et Lausanne, taille ses arbres, bêche son jardin et monte ses chevaux. Le soir, il se penche sur les livres, étudie l'histoire générale, approfondit les enseignements de l'histoire suisse. Des idées-forces s'imposent à son esprit : « un chef doit être ouvert aux vérités humaines ; ces vérités, la discipline doit les vivifier et non les étouffer. Un chef doit respecter la dignité de ses hommes et c'est en s'appuyant sur elle qu'il leur enseignera l'obéissance ; aucun commandant de troupe ne peut, ni ne doit se désintéresser du problème social ; avoir le sens de l'humain. Agir et faire agir, chacun à son rang face à ses responsabilités particulières ; ne pas freiner les initiatives, quand elles se manifestent dans le cadre de la discipline et dans la ligne du bon sens. » La méditation de ces principes directeurs de tout éducateur conscient de sa haute mission prépare son appel au commandement suprême. Son autorité, son prestige, sa popularité s'imposaient à la veille de la seconde guerre mondiale. A la tête du 1^{er} corps d'armée, aux manœuvres de 1937, en présence du maréchal Pétain, et d'un grand nombre de missions étrangères, il était déjà désigné par l'opinion, comme commandant en chef, et partout acclamé.

Le 30 août 1939, il est nommé *général* par l'Assemblée fédérale, nomination attendue, accueillie par le peuple et l'armée avec le sentiment de sécurité que donne la présence, à la tête de l'armée,

d'un chef qui saura tenir la barre d'une main ferme, et protéger l'honneur et l'indépendance de la Patrie.

Benjamin Vallotton met, avec raison, l'accent sur les qualités d'une personnalité rayonnante, sur la vertu de l'exemple, qui ont puissamment contribué à maintenir un moral élevé, par la confiance, en créant la force de l'idée, la volonté unanime de résistance. L'esprit d'une armée peut sauver ou perdre une nation. « Mais il n'est pas donné à quiconque de semer l'esprit. C'est un don mystérieux. Tel dira des paroles dont la résonance est nulle. Sitôt prononcées, elles sont mortes. Tel autre dira les mêmes, mais son regard les porte, sa voix les enfonce dans les poitrines, leur donne ce pouvoir magnétique auquel personne ne résiste, parce qu'elles sont l'expression d'une conviction, l'émouvante traduction d'une brûlante sincérité ». Ce don, le général Guisan le possède. En se donnant, cœur et âme à sa mission, il a fait de l'armée la grande amitié. Sa voix a été entendue ; il a passé à tous la consigne : « Tenir. »

La neutralité de la Suisse est un sujet de controverses passionnées et tendancieuses. Les pays qui ont souffert de la guerre et de l'occupation nous accusent volontiers d'égoïsme, de profiter d'une situation privilégiée pour nous enrichir, de passivité coupable, d'oubli de nos devoirs internationaux, ce qui est profondément injuste.

La neutralité de la Suisse a été *occasionnelle* d'abord, de Marignan (1515) à la fin du XVIII^e siècle, tout en fournissant des troupes à la France, notre alliée de trois siècles et demi, et à d'autres puissances (plus de 2 millions d'hommes). Après les guerres de Napoléon qui ont ravagé l'Europe pendant vingt et un ans et coûté 25 millions de morts, le traité de Vienne, en 1815, a *reconnu* et non *garanti*, la neutralité suisse, dans l'intérêt de la paix européenne, à condition que la Suisse, gardienne des grands passages alpestres, soit capable de défendre son territoire par ses propres moyens. La Déclaration de Londres, en 1920, a renforcé encore cette notion. Cette neutralité n'est ni conditionnelle, ni symbolique, elle est réelle et armée. Napoléon qui avait occupé et désarmé la Suisse déclarait : « Je respecterai votre neutralité tant qu'elle me sera utile. » Ce système immuable de politique extérieure remonte, peut-être, au message du bienheureux Nicolas de Flue, en 1480 : « Confédérés, ne vous mêlez pas des querelles de vos voisins. »

L'auteur de cette admirable, bienfaisante et réconfortante biographie du général Guisan, se sent poussé par une force intime et constraint d'exprimer un regret. Il aurait voulu que fût jeté à la face du monde par notre pays, « le cri de la conscience humaine, espoir allumé dans les cœurs torturés ». « Ce cri, dit-il, nous étions

seuls à le faire entendre, non pas en violation de la neutralité, mais parce que neutres, hors de la mêlée. »

Qu'il nous soit permis, en toute amitié, en nous appuyant sur des faits et sur le témoignage de celui qui avait la responsabilité de l'existence de la Suisse, de nous éléver contre cette idée, contre ce geste qui ne pouvait, en aucun cas, changer les plans du dictateur allemand, mais au contraire, au moment où rien ne lui résistait, précipiter ses armées sur nous. La Suisse n'avait rien à se reprocher, son gouvernement n'avait cessé depuis longtemps de lutter pour la paix (Cons. féd., Motta à la Société des Nations), tout en préparant avec une farouche volonté la défense nationale. Les responsabilités de cette guerre atroce retombent sur l'ambition démesurée du Führer, en partie aussi sur la France, désarmée moralement, affaiblie par le Front populaire, défaillances et impréparation matérielle largement exploitées par la propagande hitlérienne, et qui ont rendu fatale la catastrophe de juin 1940.

Le sens de la neutralité se résumait pour le général Guisan dans ce principe proclamé « à la face du monde » : « Le premier qui pénétrera dans notre patrie sera notre ennemi, d'où qu'il vienne et quel qu'il soit. » Notre neutralité armée devenait automatiquement belligérante, à la première violation de notre territoire. On le savait, cette certitude valait mieux que le geste inutilement dangereux d'une protestation. Renseigné comme il l'était, notre état-major connaissait le stationnement d'une forte armée dans la Forêt-Noire, prête à nous attaquer, suivant les circonstances. La vaine protestation souhaitée par B. Vallotton pouvait suffire à ajouter un nouveau pays à la liste de ceux que la ruée des armées du III^e Reich avait réduits en esclavage : Autriche, Sudètes, pays Baltes, Pologne, Danemark, Norvège, Hollande, Luxembourg, Belgique. Un pays innocent, étranger aux faiblesses, aux compromis, aux combinaisons politiques de ceux qui avaient rendu la guerre inévitable, aurait été entraîné dans le malheur. Une protestation aurait eu le sort de toutes les manifestations semblables : le silence et l'oubli.

Constatons qu'aucune des grandes puissances, ni la France, ni l'Angleterre, ni les Etats-Unis, n'ont protesté contre l'annexion de l'Autriche, le sort tragique de la Pologne et de tous les petits pays violés et annexés par le III^e Reich.

Représentons-nous un instant que « le geste libérateur des consciences nous eût valu l'invasion. » La guerre mondiale en eût été prolongée de par la situation géographique de la Suisse. La libération du sol français et de l'Alsace par le général de Lattre, en 1944-45, serait devenue une longue et difficile opération. L'armée de Lattre

aurait été constamment menacée sur son flanc droit, par la Suisse occupée par la Wehrmacht, tandis que la 1^{re} armée française a pu s'appuyer tout au long de sa progression sur l'armée suisse. La neutralité suisse, couverte par une armée forte et entraînée, a permis l'occupation de l'Allemagne du Sud et hâté la fin des hostilités.

N'oublions pas le rôle charitable de la Suisse dans les deux guerres mondiales, la Croix-Rouge et son rayonnement sur le monde, 800 mille civils échangés, 500 mille orphelins recueillis dans les familles suisses, des dizaines de milliers de grands blessés et de malades guéris, 400 mille soldats internés de toutes nations, sauvés des camps de mort et 3 milliards recueillis en Suisse pour la reconstruction de l'Europe. Lorsque, toutes communications coupées entre les nations, la Suisse s'est chargée de rétablir les contacts, sa diplomatie a fait une œuvre splendide en représentant dans 50 pays, dans cinq continents, 700 millions d'êtres humains. Ainsi, les belligérants étaient représentés chez leurs ennemis par des organisations suisses officielles.

Le maréchal Montgomery, dans une conférence à Zurich, le 22 février 1949, a dit : « Si la Suisse modifiait sa politique traditionnelle de neutralité, elle risquerait la destruction, en devenant le champ de bataille de l'Europe. Un coup d'œil sur la carte suffit à faire comprendre l'importance stratégique de son territoire. »

Forces morales, forces spirituelles

Tous les ordres d'armée du général sont des appels aux forces morales, ses allocutions aux troupes réveillent des sentiments qui sommeillent dans le subconscient, stimulent les élans du cœur, déclarent la guerre aux pensées troubles qui avilissent l'homme, et ramènent aux lois divines ceux qui ont oublié les prières de leur enfance.

De grands soldats ont proclamé ces vérités éternelles qui sauvent les nations à l'heure du danger. Le maréchal Montgomery parle le même langage que le général Guisan : « Je ne crois pas, a dit le vainqueur d'El Alamein, qu'aujourd'hui un chef militaire puisse inspirer de grandes armées, de simples unités, ou même des hommes pris individuellement, et les entraîner à la victoire, s'il ne possède un sentiment authentique de la vérité religieuse. Il doit être prêt à le reconnaître et à conduire ses troupes à la lumière de cette vérité. Il doit toujours garder le doigt sur le pouls spirituel de son armée. »

Les viriles exhortations du général Guisan communiquaient cette foi agissante, sans phrases, avec simplicité et conviction, dans les moments où le message chrétien, mieux que tout autre,

ramenait la confiance et le calme dans les esprits. L'ordre d'armée du 3 juin 1940 en est un éloquent exemple : « Plus haut que la préparation matérielle, que la préparation morale, il y a la préparation spirituelle. Nos pères le savaient, eux qui fléchissaient les genoux avant chaque bataille. Si, jusqu'à maintenant, presque seule entre les petits pays d'Europe, la Suisse a échappé aux horreurs de l'invasion, elle le doit avant tout à la protection divine. Il faut que le sentiment religieux soit entretenu vivant dans les cœurs, que le soldat joigne ses prières à celles de sa femme, de ses parents, de ses enfants. Il faut aussi que l'esprit de bonne humeur, d'entraide, de confiance, de sacrifice soit, dans chaque unité, une réalité quotidienne. Car en un temps où, d'une heure à l'autre, nous pouvons nous réveiller sous les bombardements, le sens de la solidarité est une nécessité nationale. »

C'est l'heure où les divisions blindées de la Wehrmacht submergent la France, après avoir écrasé la Hollande et la Belgique. L'armée anglaise a repassé la Manche. Une seconde mobilisation générale a mis sur pied 500 mille hommes, en Suisse. On peut s'attendre au pire. Le général dit à ses troupes ce qu'il exige d'elles ; la résistance farouche, accrochée au sol :

« Partout où la résistance est ordonnée, chaque homme, chaque isolé, doit se défendre là où il a été placé. Les équipes de fantassins, même largement dépassées et totalement encerclées, doivent combattre jusqu'à la dernière cartouche là où elles sont installées, puis attaquer à l'arme blanche. Les artilleurs, comme les servants d'armes automatiques ou lourdes, qu'elles soient sous casemates ou en plein champ, restent à leur pièce et, au dernier moment la détruisent, si l'ennemi est prêt à s'en emparer. Eux-mêmes continuent le combat comme s'ils étaient fantassins. Tant qu'un homme a encore une cartouche à tirer ou son arme blanche, il n'a pas le droit de se rendre. Chacun sait ainsi parfaitement ce qu'il a à faire et quel est son unique devoir : *se sacrifier, s'il le faut, sur la parcelle du sol natal qui lui a été confiée.* »

« Tout Suisse ne peut concevoir qu'avec horreur une occupation étrangère. Pour chacun de nous, sans exception, agriculteur, ouvrier, intellectuel, elle bouleverserait les conditions d'existence. Chaque soldat sait, du reste, pourquoi il a pris les armes. Il doit avoir toujours plus nettement conscience de la mission d'honneur qui lui est confiée : la garde de notre patrimoine national. Notre histoire offre, en grand nombre, des exemples de résistance héroïque à un contre dix, résistance toujours couronnée de succès. »

Les commandants de troupe commentent les ordres, expliquent

les mesures prises. Tout le possible a été fait ces derniers mois. Les nouvelles méthodes de combat ne nous prendront pas au dépourvu. Les troupes sont tenues au courant de la situation générale.

L'activité du général est prodigieuse, dit B. Vallotton. Il constitue, en 1940, une section *Armée et Foyer*, chargée d'éclairer l'opinion jusque dans les villages les plus reculés, de contre battre la propagande étrangère, de maintenir un contact étroit entre l'armée et la population, par des conférences, des assemblées où l'on expose la raison des dispositions prises par le commandement de l'armée. Des centaines de conférenciers s'en vont d'une unité à l'autre traiter les sujets les plus variés : Croix-Rouge, neutralité, paix sociale, histoire militaire de la Suisse, hygiène. Le général s'adresse lui-même au peuple, devant le micro. Tôt levé, il lit les rapports qui lui sont adressés, leur donne réponse, examine la situation, d'après les communiqués du service des renseignements, avec les officiers de son état-major particulier, parcourt le pays en voiture, interroge officiers et soldats, assiste à des manœuvres, contrôle les nouveaux ouvrages fortifiés. De retour à son Q.G., il liquide une volumineuse correspondance.

A son sens très juste de la tradition, de la valeur psychologique des cérémonies, il unissait à la simple grandeur militaire le souvenir d'une date historique, 1^{er} août, Saint-Jacques, Morat, les fêtes de Noël sous les armes, les promotions d'officiers, de commandant de corps d'armée à cdt. de régiment, sur le champ de victoire de Sempach « où jadis coula le sang des guerriers suisses », aux Rangiers, devant la sentinelle de l'Eplattenier.

La célébration du 650^e anniversaire, à Schwyz, du pacte de 1291, fut une manifestation inoubliable de la reconnaissance du peuple aux fondateurs de l'alliance. « La malice des temps » retrouvait la nation en armes devant le danger menaçant.

Quand, le 17 juin 1940, le maréchal Pétain avait demandé l'armistice, le général ne se trompait pas, la partie n'était pas jouée, l'armistice n'était pas la paix. Le 12 juillet, il remet au chef du D.M.F., M. Rudolf Minger, son dispositif de défense du « réduit alpestre ». Conception géniale, à laquelle on travaillera pendant quatre ans, pour creuser dans le roc des Alpes une forteresse de dix mille kilomètres carrés, la plus grande de l'Europe au dire du général de Lattre. Solution vivante, basée sur la force naturelle du terrain, appuyée sur les fortifications modernes de Sargans, du Gothard et de Saint-Maurice.

Pour informer les chefs et les troupes, donner confiance au peuple, le général convoqua, le 25 juillet, au Rütli, tous les commandants

d'unités d'armée, et les cdts. de régiment et de bataillon. « De cette prairie montait un mystérieux appel, appel de ceux qui s'unirent pour nous montrer la voie. »

« Ils sont là plus de six cent cinquante, venus de partout où l'on veille, écrit Vallotton. Sur la prairie brillante de soleil, paisible et familière, flotte, entouré de sa garde, le drapeau du bataillon 87, d'Uri. Dressé dans la lumière du matin, le peuple éternel des montagnes réfléchi dans le miroir du lac des Quatre-Cantons. Un silence émouvant. Puis le général parle. Il brosse un tableau de la situation, en quelques traits rapides : la France abattue, les troupes de l'Axe maîtresses de la plus grande partie de l'Europe. La Forêt-Noire à notre frontière nord, toujours fortement occupée, comme une menace. « Miraculeusement préservé, jusqu'ici, par une volonté plus haute que la nôtre, le Pays est intact. Comme les montagnards des Waldstaetten, il y a 650 ans, nous sommes aujourd'hui seuls, livrés à nous-mêmes. Nous n'avons plus qu'un voisin : l'Axe. »

Les forts frontière, la position d'armée Jura-Rhin fortifiée en escomptant l'appui d'une puissance contre l'envahisseur, était désormais trop étendue pour nos seules forces. « J'ai, en conséquence, poursuit le général, ramené le gros de l'armée dans un réduit national autour du Gothard pour défendre le passage des Alpes et y remplir notre mission historique, coûte que coûte. »

Le général exhorte les chefs à vivre près du soldat, à partager ses soucis, à fortifier son moral. La Suisse entière, gouvernements, parlementaires, citoyens de tous les partis, femmes, enfants doivent savoir que les événements survenus à nos frontières ne peuvent rien changer à notre volonté de résistance. Il conclut :

« La consigne, j'ai voulu vous la donner ici, au Rütli, à l'endroit même où nos ancêtres ont échangé le serment grâce auquel nous sommes aujourd'hui encore une nation libre, sur ce sol d'où monte l'appel de notre histoire. Votre présence en ce lieu sacré confirme ce serment avec solennité. J'ai tenu à vous réunir ici pour vous donner la consigne et la foi, pour vous parler les yeux dans les yeux, en camarade, en chef, en soldat. »

Une minute de profond silence, puis par les voies les plus rapides, chacun rejoint son poste de commandement.

Electrisés, renouvelés par ces fortes paroles, tous rapportèrent aux troupes le rayonnement d'une inébranlable conviction.

Un ordre d'armée, lu à chaque unité, expliqua la situation nouvelle et les regroupements qu'elle nécessitait. Il se terminait par ces mots : « Courage et confiance. Le pays compte sur vous. »

Jour après jour, mois après mois, on continuait à veiller, à s'in-

former, à observer ce qui se passait sur l'immense champ de bataille européen. Le général était tenu au courant de la situation générale par le remarquable service de renseignements du colonel brigadier Masson, dont les antennes s'étendaient jusqu'aux plus lointains théâtres de la guerre. Le travail intensif des troupes, les progrès de leur entraînement, leur adaptation aux méthodes nouvelles, l'effort énorme de l'industrie suisse qui, par ses propres moyens, parvint à livrer à l'armée tout son matériel, son armement et ses munitions, le ravitaillement du pays par l'agriculture, montrèrent la parfaite coordination de toutes les activités au profit de la défense nationale.

Le général n'oublie pas le personnel des C.F.F. Il le cite à l'ordre du jour, relève le travail infatigable des chemins de fer et de leurs agents et leur exprime, pour leur collaboration fidèle et discrète à la défense du pays, sa reconnaissance aux soldats du rail et à leurs chefs. En 1944, par exemple, pour faire face à une situation nouvelle, ils eurent à préparer et acheminer 2200 trains militaires spéciaux en une seule semaine.

Le général maintenait le contact avec toutes les régions du pays, avec les autorités des cantons, s'intéressait affectueusement à l'ouvrier, au paysan, à l'étudiant, aux femmes d'agriculteurs qui dirigeaient le domaine en l'absence du mari et des fils mobilisés. Il visitait les fabriques, encourageait les intellectuels, les sports, entretenait les meilleurs rapports avec les chefs et les secrétaires des syndicats professionnels, avec le clergé protestant et catholique. Cette activité lui valut des dizaines de milliers de lettres, classées dans ses archives personnelles à la caserne de Lausanne, que Benjamin Vallotton a eu l'aubaine de pouvoir consulter. L'ordre du jour du 3 juin 1940, déjà, avait provoqué une avalanche de lettres au quartier-général, venues de tous les milieux de toutes les villes et les villages, écrites dans nos quatre langues nationales. Nous citerons quelques exemples de ce cœur à cœur émouvant:

« Reconnaissance à nos autorités fédérales, à notre cher et estimé général pour son travail impeccable. Vous étiez le père de notre armée, les soldats vos enfants. »
Fusilier G. C.

D'un écolier :

« Je vous aime de tout mon cœur. Vous montez à cheval et moi j'aime beaucoup les chevaux. J'espère que vous êtes dans une joie infinie (pour avoir sauvé la Suisse de l'invasion). Bonne journée à votre cher et tendre cheval, à tous vos officiers et soldats. »

« Mon général, une après-midi qu'on n'avait pas de classe, mon ami et moi avons décidé qu'on voulait avoir un casque un sabre

et un fusil. Le mieux serait l'uniforme complet de nos soldats. Werner est un garçon de 10 ans. Moi, Jean, 14. Et nous voulons entrer dans l'armée à l'automne. Nous ne savons pas encore tirer, mais on trouvera bien un soldat qui nous l'apprendra. Bonnes salutations de Jean et Werner, Saanenmöser. »

« Vous savez, les temps sont durs ! Aussi, mon ami et moi avons-nous décidé de réaliser quelque chose pour notre chère patrie. Ah ! ne repoussez pas notre prière ! Nous voulons avoir un mousqueton, une baïonnette, un casque, un uniforme. Tout un équipement d'infanterie. Et vive notre cher général ! Nous lui resterons fidèles jusqu'à la mort. »

« Je suis une fillette de 5^e classe et vous envoie inclus un bon de défense nationale de 13 francs, en vous priant d'acheter de la munition. »

« Nous nous réjouissons d'avoir un aussi chic général. Dans ma chambre, j'ai suspendu trois portraits de vous. » (S.M., Zurich.)

« Je n'ai que 18 ans et ne peux pas encore entrer au service complémentaire féminin. Je voudrais aussi m'inscrire comme donneuse de sang. Mais il faut avoir 20 ans. Alors je me demande : Qu'est-ce que je puis faire pour la patrie ? Enfin, j'ai trouvé ma tâche : je raccommode, tricote et fais ce que je peux pour les soldats logés chez nous. Nous chantons tous ensemble. Et je souhaite que vous, Monsieur le général, puissiez être un jour parmi nous. »

Deux fois par semaine des fillettes se réunissent pour tricoter des chaussettes. A l'unanimité, la première paire terminée a été destinée au général. Chaque enfant en a fait quelques mailles. « Voulez-vous accepter ces chaussettes, vénéré Monsieur le général, comme signe d'amour ? Je vous envoie une pochette, de Genève, que j'ai brodée pour votre serviette. Je suis heureuse que mon papa soit votre soldat. »

« Je suis une jeune fille suisse et j'aime ma patrie. Quelle joie de vous avoir vu, hier, mon général, sur la Hechtplatz ! Ce que j'ai vu et vécu, je ne l'oublierai jamais ! Je voudrais aussi être soldat et lutter pour mon pays. Mais finalement je comprends que je peux aussi servir ma patrie, en étant un fidèle soldat de la maison. » (J. H., Saint-Gall.)

« Je suis heureuse de savoir, Monsieur le général, que vous veillez sur le pays et offrez le même amour à tous nos soldats. Nous sommes tranquilles, dans l'Hinterland de Lucerne, car nous savons que vous montez tous une garde fidèle. Nous mettons notre confiance dans le Père qui règne au ciel, et dans nos soldats. » (Ufhusen, canton de Lucerne.)

« De même que vous êtes le père terrestre de tous les Suisses, je déclare, moi, que Madame la générale est notre mère... C'est avec une grande confiance que je termine ma lettre. » (Une simple ménagère genevoise.)

« Mille femmes d'Uri, assemblées pour la journée patriotique, expriment au général leur confiance inébranlable. Sous la protection et avec l'aide de Dieu, les femmes d'Uri, les filles d'Uri, chacune à son poste et de toute sa force, sont fidèles au devoir exigé par la patrie. » (Télégramme envoyé d'Altdorf.)

« Siamo le allieve delle classi del Ricovero di Bellinzona. Siccome siamo tutte povere, non possiamo mandare che 5 fr. per « Il Natale del soldato » (le Noël du soldat), ma questo poco lo inviamo di tutto cuore per dimostrare ai bravi soldati la nostra riconoscenza ed il nostro amore, e per dire a Lei, Signor generale, che abbiamo avuto grande gioia per questa sua bella opera. »

« Je ne vous écris que deux mots que j'ai depuis longtemps sur le cœur : Admiration, reconnaissance pour l'ange gardien de notre bien-aimé pays. Dans nos prières votre nom est toujours invoqué ainsi que celui de vos aides et l'armée en entier. » (La femme d'un caporal vaudois.)

« Que vous fassiez régner une stricte discipline dans notre armée, que vous enseignez la bravoure à nos soldats, nous, femmes, nous le savons et cela nous tranquillise plus qu'une ligne Maginot. Nous sommes prêtes à nous priver de tout si nous avons la certitude qu'en cas de nécessité nos hommes auront suffisamment de munitions. Même nous femmes, nous saurions mourir plutôt que d'avoir la honte de voir notre chère Suisse capituler. »

« Général, nous venons vous annoncer la naissance de nos enfants, tous de papas mobilisés. Il y a quatre garçons et quatre filles. Nous espérons que, plus tard, les garçons seront de bons soldats. » Les mamans de la maternité de Lausanne. Chambre IV.

« M. le général, vous avez mobilisé mon père et mon oncle. Ça je le comprends ! Mais vous m'avez pris mon *Fuchs* ! Général, gardez mon père et mon oncle, mais, je vous en prie, rendez-moi mon *Fuchs* ! Vous le reconnaîtrez facilement et sûrement aux numéros qu'il porte sur le sabot gauche et le sabot droit, et que voici... » (Une petite Bernoise de 13 ans.)

Touché par cette supplique enfantine, le général demande l'avis du président de commune. Réponse concluante : mère malade, bien qu'assidue à l'école, la fillette s'occupe de ses frères et sœurs. Pour soigner dix vaches et les traire, il n'y a qu'un vieux domestique. Alors, si possible, qu'on rende le *Fuchs*.

Sur l'ordre du général, le cheval est renvoyé sans délai. Aussitôt, l'enfant bondit sur sa plume :

« Quelle joie, mon général, le *Fuchs* est revenu ! Nous l'avons reçu avec un hourra !... Chaque soir, je prie pour vous. J'espère que vous viendrez une fois à Huttwil pour inspecter les recrues. Alors, je veux vous voir et sûrement. J'ai déjà labouré deux poses. Je n'y serais pas arrivée avec le père et l'oncle. Avec le *Fuchs*, oui. »

« Un soldat ne doit pas s'adresser directement à son général. Moi, je prends la voie du cœur et vous me comprendrez. Je vous aimais déjà avant de vous connaître. Je vous ai aimé davantage après vous avoir vu parce que j'ai compris dans votre regard que vous êtes bon, que vous devez aimer beaucoup la nature, donc notre beau Tessin. La sua visita nel Ticino a conquistato il cuore, il vero cuore dei Ticinesi. » Un fusilier du régiment de montagne tessinois.

« La confiance du peuple entier est entre les mains de l'homme qui incarne les mœurs de notre terre vaudoise et de toutes nos régions suisses. Il les incarne parce qu'il s'incline devant Dieu, lumière des consciences. Merci ! » Un paysan du Gros-de-Vaud.

« Toutes ces lettres, à des titres divers, sont comme des ruisseaux nés sur nos monts, au creux de nos vallons. » Rassemblées, nous dit l'auteur de ce livre, elles forment un fleuve d'amitié, de confiance. Il y a là, à la rencontre de son chef, l'émouvant élan de tout un pays aux réserves abondantes de foi, de fraîcheur, de naïveté. Un homme d'Etat étranger à qui nous soumettions quelques-uns de ces messages, après un long silence, eut ces mots :

Heureux peuple ! Heureux chef !

Après la magnifique journée des drapeaux, à Berne, le 20 août 1945, précédée d'un culte solennel à la cathédrale, le général a pris congé des chefs supérieurs de l'armée, à son poste de commandement, au château de Jegenstorf. Il a prononcé là des paroles admirables qui mériteraient d'être gravées dans le bronze :

« Notre peuple ne saurait se dérober aux grands problèmes qui se poseront, demain, aux hommes de toutes les nations. Mais, si universels que soient ces problèmes, il y aura toujours, pour les résoudre, une solution suisse. Or, tout ce que nous avons accompli jusqu'ici d'utile et de durable procédaît, justement, d'une solution, d'une pensée suisses. Ce seront toujours, pour nous, les meilleures, les plus pures. »

Sa pensée revient toujours à l'homme, au soldat :

« Pour mettre en œuvre le matériel, même le plus redoutable, d'attaque ou de défense, la machinerie seule ne suffira jamais.

L'homme en chair et en os et sa valeur personnelle, resteront toujours l'élément essentiel ; mais *l'homme éduqué en soldat, héritier d'une tradition militaire, lié par un serment, fidèle à sa consigne.* A vous, messieurs, de conserver, de développer cette valeur, de veiller à ce qu'elle ait toujours la place qui lui revient dans notre éducation militaire : la première... »

« Considérons la dignité des hommes que nous avons l'honneur de commander, pensons toujours à ce que nous pouvons et devons exiger s'il le faut, de chacun d'eux : le sacrifice de la vie. »

Son ordre ultime, son adieu aux troupes, traduit en termes élevés la grande peine qu'il éprouve à se séparer de ceux qu'il n'oubliera pas dans sa retraite. « L'armée demeure et c'est cela qui compte... Notre pays en aura besoin plus que jamais pour demeurer libre, d'abord et parce qu'il trouvera en elle une école d'honneur et de fidélité, une expérience d'entraide dont le bienfait devrait s'étendre à toute notre vie sociale. ... Au dernier jour du service actif je prends congé de vous, fier d'avoir été votre chef, confiant en vous. Je rentre dans le rang et reste fraternellement

Votre général. »

Le général a eu raison de penser que sa tâche n'était pas terminée le 20 août 1945. Redevenu simple citoyen, il a continué à besogner pour le pays, avec toutes les forces d'un robuste tempérament. Il s'est adressé aux étudiants suisses, élite future du pays : « Affirmez votre confiance dans les destinées de votre patrie, votre volonté inébranlable de le servir. » A Lausanne, à Bâle, à Zurich, il a soulevé l'enthousiasme. Bâle et Lausanne lui ont décerné le doctorat *honoris causa*. Il est bourgeois d'honneur de Pully, Interlaken, Avenches, Lausanne, Thoune, Saint-Gingolph (Savoie).

Il parle aux sociétés de jeunesse, aux éclaireurs, aux gymnastes, aux collégiens. A tous, il apporte son viril message. Par radio, il atteint les Suisses à l'étranger. Il milite pour la Croix-Rouge, pour le Don suisse, pour le Secours suisse aux enfants victimes de la guerre. On lui demande des conférences dans tout le pays, villes et villages l'écoutent avec ferveur. Il est du comité d'honneur de la Société des carabiniers, de la Société d'artillerie, de la Société fédérale des officiers. Ce solide protestant se sent à l'aise parmi ses compatriotes catholiques. Feu Mgr Besson l'avait en grande estime et amitié. Son successeur, à l'évêché de Lausanne, Genève et Fribourg, Mgr Charrière, lui a écrit : « Je prie pour que Dieu vous maintienne longtemps intactes toutes les forces qu'il vous a données, sauvegarde précieuse pour le pays. »

Les généraux de Lattre, König, Duffour, le maréchal Montgomery, le maréchal Mannerheim sont ses hôtes quand ils passent en Suisse. Churchill l'appelle « le grand ami de la liberté dans le monde ». Les rois de Suède et de Danemark, la reine de Hollande l'invitent, il se rend à Paris, à Rome, en Egypte, partout reçu avec les honneurs réservés aux grands soldats. Le général Juin, résident général au Maroc, l'attend sur la terre africaine.

La reconstruction de Saint-Gingolph-France le trouve à la tête du comité qui va relever les villages détruits. Son jour anniversaire continue à lui valoir un millier de lettres auxquelles il répond, à cent par jour, avec « cette persistante volonté de politesse raffinée, de contact humain qui le caractérise. »

Il n'oublie pas l'armée, à laquelle, pendant un demi-siècle, il a voué le meilleur de lui-même. Il se préoccupe de sa réorganisation, défend avec énergie nos dragons menacés par de sèches théories, se réjouit des résultats atteints dans les écoles de recrues, par l'application de principes pédagogiques dont il fut l'enthousiaste propagandiste. Les problèmes de l'éducation du soldat, les méthodes qui exaltent les sentiments désintéressés, la camaraderie, le dévouement, l'esprit de sacrifice, qui s'appuient sur l'histoire nationale, sur les convictions religieuses ; cultiver l'effort, le caractère, l'initiative, la volonté, l'esprit d'équipe, l'entraînement physique.

L'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin, qui forme des milliers de moniteurs pour l'instruction militaire préparatoire de la jeunesse, a toute sa sympathie, ainsi que la formation des jeunes tireurs. La défense nationale, ainsi comprise, se confond avec la défense du foyer, de la famille, dont il poursuit avec ardeur la revalorisation, est donc acceptable pour toutes les consciences. L'objection de conscience est vide de sens chez nous.

Chaque jour il monte un de ses chevaux, suivi de son ordonnance, fidèle serviteur. « On dit les républiques ingrates ; la nôtre ne l'est pas pour Guisan. On le sait sans ambitions, ami des humbles, passionné pour le bien public, toujours prêt à servir une cause généreuse. Elle est heureuse et fière de le voir rester si jeune d'allure, si naturellement et simplement élégant, de rencontrer son clair regard. »

« Par-dessus tout, on lui est reconnaissant d'aimer le drapeau, les musiques militaires, les vieux Suisses de Morgarten, d'avoir minutieusement préparé la guerre quand il le fallait... et de la détester. Nos gens foncièrement cocardiers et pacifiques rappellent volontiers ces paroles dites à une heure grave :

« Ce que le pays demande et ce que je demande moi-même à Dieu d'abord, à mes soldats ensuite, c'est qu'il ne se passe rien. S'il en est ainsi, le but sera atteint. »

Associer les femmes suisses à l'effort de l'armée, s'est traduit par l'organisation du service complémentaire féminin, encore une réalisation du général.

La croisade pour la famille passionne le général. Benjamin Vallotton, frappé par un article paru dans la *Gazette de Lausanne* de janvier 1950, sous le titre : *Ah ! ce qu'on a ri*, décrivant une soirée de Sylvestre dans un restaurant lausannois, reproduit cet écœurant spectacle dont la description n'était qu'une mordante ironie, et la condamnation de ces mœurs barbares importées de l'étranger. Il serait injuste de croire ces scènes grotesques spéciales à Lausanne. On en voit de semblables, multipliées par dix ou cent, dans beaucoup de grandes ou moyennes villes d'Europe, souvent terminées par des bagarres d'ivrognes élégants et de femmes titubantes. La contagion de ces mœurs décadentes nous vient d'ailleurs, grâce au snobisme helvétique qui prend volontiers pour jeux de grande société, ce qui n'est qu'imitation des bas-fonds de Paris, Marseille ou New-York. Dans le même ordre d'idées, ne soyons pas trop pessimistes, cherchons à comprendre l'optimisme du général. Le record suisse des divorces est une exagération manifeste qui n'est vraie, en partie, que pour Genève, Vaud, Neuchâtel et Zurich, mais qui, dans le reste du pays, se heurte aux solides barrières cantonales. Laissons aux Etats-Unis, à la Russie des Soviets et aux Scandinaves ce record mondial, de même que celui de la consommation de l'alcool, de beaucoup supérieure en France, par tête d'habitant, à celle de la Suisse. « L'optimisme construit, le pessimisme détruit », a dit le général.

Je remercie de grand cœur Benjamin Vallotton, mon ami d'enfance et de jeunesse, d'avoir écrit ce livre sincère qui donne une image si complète, si vraie, de celui qui « vivant est entré dans la légende qui ne naît que sur la tombe des grands morts ».

« Guidé par l'intelligence du cœur, de la première heure de la guerre à la dernière, le peuple suisse se serra autour de son chef. Il le soutint par ses prières, il le porta par son agissante amitié. »

Des photographies, où le cœur aussi transparaît, illustrent cet éloquent témoignage.

Et l'on ne peut mieux conclure que par ces mots d'un paysan de Bâle-Campagne :

*On a tenu bon, mon général, nous pour vous et vous par nous.
Ensemble !*

P. DE VALLIÈRE, major.